

Très urgent

Kigali, le

Confidentiel

N° /12.07

Propre
27.07.80
(Signature)

Réf : Lettre N°1870/03.18
du 29/10/1980.

Objet : Largage de parachutistes
sur le Volcan KALISIMBI.

Monsieur le Ministre de la Défense
Nationale
KIGALI

*- Monsieur le Ministre
Kigali*

Monsieur le Ministre,

Faisant suite

le Préfet de la Préfecture de RUHENGURI ~~relative aux coordonnées reprises en marge~~ *dont la référence est déjà routagée*
~~et dont une copie m'a été réservée~~, j'ai l'honneur de vous faire part des avis et
considérations ~~ci-après~~.

Le Manifeste du M.R.N.D. nous recommande et je cite : "Le Mouvement demande à
l'Etat de faire un effort pour créer une infrastructure suffisante et appropriée,
développer le tourisme, promouvoir les oeuvres sociales et culturelles, encourager
les activités sportives et l'éducation physique et faciliter les exhibitions artis-
tiques et culturelles". Fin de citation.

Même si le sport doit être encouragé et développé, il ne doit pas primer sur les
autres aspects de la vie nationale, la sécurité intérieure et extérieure notamment.
Dans sa lettre adressée au Préfet de RUHENGURI, Monsieur Bernard POTAU, Chef du
Centre-Ecole de Parachutisme demande l'autorisation d'utiliser nos infrastructures
civiles et militaires (avions ou hélicoptères) pouvant atteindre 6.100 m d'altitude.
Il voudrait connaître le moment et plus exactement la saison où son projet a plus
de chance de réussir (ciel dégagé et vents faibles). Compte tenu de ses souhaits,
je crains que les activités sportives ne soient pour lui qu'un prétexte pour pou-
voir ~~réaliser d'autres projets sinistres en préparation~~ *se livrer à d'autres missions*. Il peut se déguiser en
~~sportif alors que c'est un mercenaire de carrière.~~

Pour éviter que nos voisins Zaïrois et Ugandais interprètent mal ce sport et pour
garder les bonnes relations avec eux, il faudrait que le champ d'action pour le
parachutage soit bien délimité et que le programme de toutes les activités afféren-
tes leur soit préalablement communiqué.

7

- Enfin, il y a lieu de dire à tous ceux qui me lisent en copie que par sa lettre N°1870/03.18 du 29 octobre 1980 citée plus haut, le Préfet ne s'adresse pas au Ministère de la Jeunesse et des Sports uniquement mais bien à deux Ministères, à deux Offices et à l'Air Rwanda tout en informant la Présidence de la République et le Service Central des Renseignements. Tous les intéressés devraient étudier ce dossier et collaborer pour trouver une bonne réponse à réserver à Monsieur le Préfet.

Eu égard à tout ce qui précède, je vous demanderais, Monsieur le Ministre, de bien vouloir vous prononcer **puisque'il s'agit** du Sport qui veut se confondre avec la Sécurité du Peuple Rwandais. Nous pourrions même aller plus loin lorsque Monsieur POTAUD dit que ce sport déboucherait à la publication des livres et revues, à la diffusion sur les écrans et sur les ondes au niveau européen voire mondial. Il y aurait lieu de se poser la question de savoir pourquoi cette diffusion n'intéresserait-elle pas les Rwandais d'abord, les Africains ensuite et les autres après.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

C.P.I à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- ~~MINISTRE~~ Monsieur le ~~Ministre~~ Ministre des Postes
et des Communications

K I G A L I

- Monsieur le Préfet de RUHENGARI
- Monsieur le Directeur Général du Service
Centrale des Renseignements

K I G A L I

- Monsieur le Directeur de l'Office
Rwandais d'Information

K I G A L I

- Monsieur le Directeur d'AIR RWANDA

K I G A L I

- Monsieur le Directeur de l'O.R.T.P.N.

K I G A L I

N° ---/---

18
7.7.81

CONFIDENTIEL

Monsieur le Ministre de la Défense Nationale
KIGALI

MINISTRE DE LA DÉFENSE
B.P. 104 KIGALI

SIADONIA

Réf : Lettre N° 1880
du 20
page de parachutistes
le Volcan KALISIMBI.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la lettre de

Monsieur le Préfet de la Préfecture de Butuyeri relative aux
nées reprises en marge et dont une copie m'a été réservée, j'ai
l'honneur de vous faire part des avis et considérations ci-après.

Le Manifeste du M.R.N.D. nous recommande et je cite : "Le
ment demande à l'Etat de faire un effort pour créer une
structure suffisante et appropriée, développer le tourisme,
monvoir les oeuvres sociales et culturelles, encourager les
Sportives et l'éducation physique et faciliter les exhibits
artistiques et culturelles. Fin de citation.

Même si le sport doit être encouragé et développé, il ne
primer sur les autres aspects de la vie nationale, la
interne et externe notamment.

Sans sa lettre adressée au Préfet de Butuyeri, Monsieur
POTAUX, Chef du Centre-Ecole de Parachutisme deman
tion d'utiliser nos infrastructures civiles et militaire
hélicoptères) pouvant atteindre 6.100 m d'altitude
connaître le moment et plus exactement la saison
a plus de chance de réussir (ciel dégagé et vents
tenu de ses souhaits, je crains que les activités
pour lui qu'un prétexte pour pouvoir réaliser
ministres en préparation. Il peut se déguiser en sp
c'est un mercenaire de carrière.

Pour éviter que nos voisins Zaïrois et Ougandais
ce sport et pour garder les bonnes relations a
que le champ d'acti pour le parachutag
t que le programme toutes les activités

préalablement communiqué.

- Enfin, il y a lieu de dire à tous ceux qui me lisent en copie que par sa lettre No 1870/03.18 du 29 octobre 1980 citée plus haut, le Préfet ne s'adresse pas au Ministère de la Jeunesse et des Sports uniquement mais bien à deux Ministères; à deux Offices et à l'Air Rwanda tout en informant la Présidence de la République et le Service Central des Renseignements. Tous les intéressés devraient étudier ce dossier et collaborer pour trouver une bonne réponse à réserver à Monsieur le Préfet.

En regard à tout ce qui précède, je vous demanderais, Monsieur le Ministre, de bien vouloir vous prononcer puisque il s'agit du Sport qui veut se confondre avec la sécurité du Peuple Rwandais. Nous pourrions même aller plus loin lorsque Monsieur POTAUX dit que ce sport déboucherait à la publication des livres et revues, à la diffusion sur les écrans et sur les ondes au niveau européen voire mondial. Il y aurait lieu de se poser la question de savoir pourquoi cette diffusion ~~s'intéresserait~~ m'intéresserait-elle pas ~~en première lieu~~ les Rwandais d'abord, les Africains ensuite et les autres après.

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports,
GATABAZI Félicien, -

CPI à :

- PRESIREP | KIGALI
- MINIPOSCO | KIGALI
- PREFET RWINGWERI
- DIRGERAL SCR
- DIRECTEUR ORINFOR
- DIRECTEUR AIR RWANDA | KIGALI
- DIRECTEUR ORTPN

FICHE DE TRANSMISSION

A: *Secrétaire Général*

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande XXX _____

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires _____

Il s'agit du dossier relatif au saut en parachute sur le volcan KAUSIBI.

Comme vous l'avez demandé, je vous transmets 3 projets de lettres :

- projet lettre au Finuffet*
- projet lettre au Préfet de LUXEMBERG*
- projet lettre au Finadef.*

Date: *16.7.81* De: *KARENERA. B.S-I*

Haenni

VHS. 17.7.81

DIVISION SPORTS.

- Projet lettre au Prefet
- " " Minsdef.

OK. 3/7/81

Kauno 16.7.87
3.7.87

3/7/81

Division
Sports

18/8/81

DDJ & L
Lettre adresee au
Minsdef concernant
des avis en regard
de la situation géographique
du volcan.

12.07.81
[Signature]

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I

Objet: Largage de parachutistes
sur le volcan KALISIMBI.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un Club Franco-Belge de parachutistes civils et sportifs voudrait exécuter un saut sur le volcan KALISIMBI.

Aussi, vous demanderais-je de ^{me} nous transmettre vos avis et considérations ~~en~~ ^{en} égard à la situation géographique du Volcan.

~~Je vous signale pour ma part, que je n'ai aucune objection à la réalisation dudit projet.~~

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

- Monsieur le Ministre de la Défense
Nationale

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Postes
et des Communications

K I G A L I

- Monsieur le Préfet de la Préfecture
RUHENGARI

- Monsieur le Directeur de l'Office
Rwandais d'Information

K I G A L I

- Monsieur le Directeur ^{général} du Service
Central des Renseignements

K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

FICHE DE TRANSMISSION

A: *Chef de Jeunesse Sports*

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____ *

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande _____

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires _____

Tous les services contactés par le Préfet de RUTENGERI sont d'accord pour que le saut en Parachute sur le KACISIONSI ait lieu suivant les conventions des organisateurs.

Malheureusement, l'avis du Guadeloup n'est pas encore connu alors qu'il est essentiel. Par conséquent, je transmets un projet de lettre au Guadeloup pour demander leur avis.

Préparer aussi un projet de lettre au Préfet dans le sens positif de la part du RUFENSPORT

Date: 2.7.81

De: B.S.I.

10/2627-81
Parcours

Kigali, le1.8 JUIN 1981.....

N° 04.07.00/146 /1242



Ministère des Postes et des Communications
B. P. 720
KIGALI

Division Sports
ce doss doit être traité SVP
P. 23/6/81

A Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports
KIGALI.

Réf. n°:

Date entrée: 22/6/81

Annexe:

N° Classement: 2609/12 08.07

Objet : Largage de parachutistes sur le Kalisimbi.

Pierre : réponse en fin de ces trois points et - service météo pour déterminer l'époque - prise en charge

Monsieur le Ministre, 25.6.81

DCS 26
Réponse

22.06.81
[Signature]

Me référant à la lettre n° 1870/03/8 du 29 octobre 1980 du Préfet de Ruhengeri et à la lettre n° 2477/02.6.9.3 du 8 décembre 1980 de Monsieur le Directeur Général du Service Central de Renseignements, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai pas d'objection au projet de sauts par le club Franco-Belge de parachutisme civil et sportif sur le volcan Kalisimbi à condition que:

- le responsable du club ait pris toutes les mesures pour faire face à une détresse éventuelle;
- le Ministère de la Défense Nationale puisse garantir sa disponibilité pour une intervention rapide en cas de besoin;
- le club suive la procédure normale de demande d'autorisation de survol et d'atterrissage.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale KIGALI.
- Monsieur le Directeur Général du Service Central de Renseignements KIGALI.
- Monsieur le Directeur de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux KIGALI.
- Monsieur le Directeur de l'Office Rwandais de l'Information KIGALI.
- Monsieur le Préfet de Préfecture RUHENGRI.

Le Ministre des Postes et des Communications
NYANDWI Charles

PO
Le Secrétaire Général
MWENEDATA Epanhrodite

Kigali, le 8 DEC. 1980

N° 2477/02.6.9.3



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE S.C.R.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Objet: Club des parachutisme
sportif sur le Kalisimbi

*Pierre : suivre l'évolution
en attendant les
éléments de la réponse*

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Sports
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Me référant à la lettre N° 1870/03/8 du 29
Octobre 1980 émanant du Préfet de la Préfecture de Ruhengeri sur la demande
d'autorisation du Club Franco-Belge de parachutisme civil et sportif, j'ai
l'honneur de porter à votre connaissance que le Service Central de Renseigne-
ments n'a pas d'objection à son projet de saut sur le volcan Kalisimbi
à condition que leur vol soit préalablement annoncé y compris date de vol,
avion et équipage.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma très haute considération.

Le Directeur Général a.i. du Service
Central de Renseignements
HABIYAMBERE Joseph

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Postes et
des Communications
KIGALI
- Monsieur le Directeur de l'Office
Rwandais du Tourisme et des Parcs
Nationaux
KIGALI
- Monsieur le Directeur de l'Office
Rwandais d'Information
KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture
RUHENGERI

A traiter par	D. 6 Sports
Date entrée:	12/12/80
N° Classement:	8170/03/8 0801
	9/1/81

/COPIE/

Monsieur le Préfet,

Nous sommes moniteurs d'un club France-belge de parachutisme civil et sportif, aimant passionnément notre discipline sportive, cherchant à développer le goût de l'effort chez les jeunes.

Des exploits tels que sauts sur le kilimandjaro, le Mont Blanc ont été réalisés par d'autres équipes de parachutisme sportives, de différentes nationalités. Nous souhaitons ajouter nos noms à ce palmarés en exécutant un saut sur le volcan Kalisimbi, ce qui représente de grandes difficultés techniques à vaincre. Ce serait une "première" Mondiale.

J'ai eu personnellement la chance de travailler à l'Hôpital de Valenciennes (Nord de la France) avec un chirurgien traumatologue ressortissant de votre pays, auquel j'ai fait part de notre projet et qui m'a communiqué votre adresse puisque vous êtes le Préfet de la région intéressée.

Pourriez-vous nous renseigner dans quelles mesures votre Gouvernement accepterait de nous laisser réaliser cet exploit ?

Il est à noter qu'il ne faut pas négliger l'esprit de publication de la chose, en l'occurrence les films et photos réalisables, avant, pendant et après la tentative. Ce qui déboucherait à la publication de livres, revues et à la diffusion sur les écrans, par les ondes, au niveau européen voire mondial, qui mettraient en valeur le point de vue touristique, les sites et la beauté de votre cher pays dans le monde.

En outre, pouvons-nous vous demander dans quelles mesures nous pourrions bénéficier de votre infrastructure civile voire militaire (avion ou hélicoptère) pouvant atteindre l'altitude de 6.100 m, dans quelles conditions financières, et connaître le moment, plus exactement la saison où notre projet a le plus de chance de réussir (ciel dégagé et vents faibles).

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous espérons que cette lettre nous permettra d'établir des contacts fructueux avec les jeunes sportifs de votre pays.

Dans l'attente d'une réponse que nous souhaitons favorable, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mr POTAUD Bernard
Chef du Centre Ecole de Parachutisme
Sportif de Monbrey
2, rue Gabriel Péri
Appt 33
AULNOY/VALENCIENNES 59300
F R A N C E

(sé)

/COPIE/

Monsieur le Préfet,

Nous sommes moniteurs d'un club France-belge de parachutisme civil et sportif, aimant passionnément notre discipline sportive, cherchant à développer le goût de l'effort chez les jeunes.

Des exploits tels que sauts sur le kilimandjaro, le Mont Blanc ont été réalisés par d'autres équipes de parachutisme sportives, de différentes nationalités. Nous souhaitons ajouter nos noms à ce palmarés en exécutant un saut sur le volcan Kalisimbi, ce qui représente de grandes difficultés techniques à vaincre. Ce serait une "première" Mondiale.

J'ai eu personnellement la chance de travailler à l'Hôpital de Valenciennes (Nord de la France) avec un chirurgien traumatologue ressortissant de votre pays, auquel j'ai fait part de notre projet et qui m'a communiqué votre adresse puisque vous êtes le Préfet de la région intéressée.

Pourriez-vous nous renseigner dans quelles mesures votre Gouvernement accepterait de nous laisser réaliser cet exploit ?

Il est à noter qu'il ne faut pas négliger l'esprit de publication de la chose, en l'occurrence les films et photos réalisables, avant, pendant et après la tentative. Ce qui déboucherait à la publication de livres, revues et à la diffusion sur les écrans, par les ondes, au niveau européen voire mondial, qui mettraient en valeur le point de vue touristique, les sites et la beauté de votre cher pays dans le monde.

En outre, pouvons-nous vous demander dans quelles mesures nous pourrions bénéficier de vostra infrastructure civile voire militaire (avion ou hélicoptère) pouvant atteindre l'altitude de 6.100 m, dans quelles conditions financières, et connaître le moment, plus exactement la saison où notre projet a le plus de chance de réussir (ciel dégagé et vents faibles).

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous espérons que cette lettre nous permettra d'établir des contacts fructueux avec les jeunes sportifs de votre pays.

Dans l'attente d'une réponse que nous souhaitons favorable, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mr POTAUX Bernard
Chef du Centre Ecole de Parachutisme
Sportif de Monbrey
2, rue Gabriel Péri
Appt 33
AULNOY/VALENCIENNES 59300
F R A N C E

(sé)